

Incidents de paiement et trajectoires personnelles des débiteurs

Georges MENAHEM

Chercheur, Centre de Recherche sur l'Épargne, le Patrimoine et les Inégalités

142

Le crédit à la consommation est devenu très important dans l'économie française et le développement des incidents de paiement préoccupe les pouvoirs publics. Aujourd'hui, près de la moitié des ménages sont endettés¹, 31 % l'étant pour des crédits de trésorerie ou à la consommation. Une enquête menée en 1989 par le Secrétariat de la Commission Bancaire auprès des établissements de crédit spécialisés dans le crédit à la consommation indique que 5,5 % des dossiers connaissent des incidents de paiement, ce qui concerne 4,3 % des montants et aboutit après recours à un taux de 1,3 % de perte finale².

Quels sont les fondements psychologiques et sociaux qui fondent ces transgressions de la règle que constituent les diffèrements, les « oublis », voire les refus de payer ? Une enquête de l'INSEE a cherché à prendre en compte différentes dimensions entrant dans la genèse des « situations défavorisées ». Bien qu'elle date de dix ans, elle conserve toute son actualité car elle permet de relier différents facteurs générateurs des « situations critiques » des ménages, aussi bien les informations sur leur situation financière et socio-professionnelle que des renseignements sur l'ori-

gine sociale, l'enfance ou les « difficultés » récemment rencontrées par les adultes concernés³.

Lors de l'enquête INSEE, on a demandé à chaque ménage si, dans les cinq années précédant l'interview, il avait eu des problèmes d'argent entraînant un retard de paiement (loyer, facture de gaz et d'électricité) ou des problèmes analogues concernant des achats à crédit de biens durables. Il est particulièrement intéressant d'examiner en quoi les 6,5 % de ménages interrogés ayant connu l'un ou l'autre de ces incidents de paiement se distinguent des autres. On constate par exemple sans surprise que cette population dite des « mauvais payeurs » est plutôt plus jeune, moins aisée et davantage ouvrière que celle des « bons payeurs ». Mais on s'aperçoit également que cette population est plus fréquemment célibataire (1,4 fois plus souvent) ou divorcée (2,5 fois plus) et que, en même temps, elle a plutôt davantage d'enfants (3,2 fois plus fréquemment au moins 3 enfants). Ces caractères ne sont pourtant pas contradictoires.

On peut en effet hiérarchiser par des analyses de régression les caractères socio-démographiques et

1 — Selon l'enquête Conjoncture INSEE de janvier 1989, 48,8 % des ménages en France sont endettés.

2 — La Commission Bancaire note l'importance de ces chiffres, même s'ils doivent être relativisés par le flou entourant la définition de ce qu'est un incident de paiement ou un dossier sans contentieux. Cf. Rapport du groupe de travail sur l'endettement et sur le surendettement des ménages, CNC, juillet 1989.

3 — Cette enquête a été réalisée en 1978 et 1979 auprès d'un échantillon représentatif des situations des ménages de tout niveau de vie habitant dans des villes de plus de 100 000 habitants. Portant sur 6 000 fiches-adresse, elle a permis de rassembler des questionnaires de chefs de ménage et conjoints représentant les situations de 11 710 individus dont on pouvait associer sans ambiguïté les réponses avec les éléments relatifs aux difficultés de paiement rencontrées par leur foyer. Pour plus de détail, voir notamment l'article d'André Villeneuve, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique », Economie et statistique n° 168, juillet-août 1984.

INCIDENTS DE PAIEMENT

TABLEAU 1

Modalité supplémentaire testée	Effectif 4 280	Probabilité d'incident	Supplément de risque induit/sit. référence
PROBLÈMES DANS LA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE DE L'INDIVIDU :			
— <i>Nombre d'interruption de l'activité professionnelle pour élever des enfants :</i>			
Aucune interruption d'activité	76,9 %	3,8 %	0 ⁶
Une interruption d'activité	15,5 %	4,5 %	(+ 18 %)
Deux interruptions d'activité	6,9 %	6,5 %	+ 71 %
Trois interruptions d'activité et plus	0,7 %	15,2 %	+ 297 %
— <i>Nombre d'interruption d'activité pour raison de santé personnelle :</i>			
Aucune interruption d'activité	89,5 %	4,0 %	0
Une interruption d'activité	9,4 %	5,3 %	(+ 32 %)
Deux interruptions d'activité et plus	1,1 %	8,8 %	+ 122 %
— <i>Nombre de périodes de chômage supérieures à six mois :</i>			
Aucune période de chômage sup. à 6 mois	95,7 %	4,2 %	0
Une période de chômage et plus	3,8 %	7,2 %	+ 73 %
DIFFICULTÉS RÉCEMMENT RENCONTRÉES :			
— <i>Citation de difficultés de travail ou d'emploi parmi les problèmes récemment posés :</i>			
Difficulté de trav. ou d'emploi jamais citée	94,0 %	3,9 %	0
Difficulté de trav. ou d'emploi citée une fois	5,1 %	8,2 %	+ 112 %
Difficulté de trav. ou d'emploi citée deux fois	0,9 %	12,1 %	+ 211 %
— <i>Citation de difficultés de santé parmi les problèmes récemment posés :</i>			
Difficulté de santé jamais citée	90,0 %	4,2 %	0
Difficulté de santé citée une fois	8,4 %	6,6 %	+ 58 %
Difficulté de santé citée deux fois	1,6 %	10,2 %	+ 145 %
— <i>Citation de difficultés familiales parmi les problèmes récemment posés :</i>			
Difficulté familiale jamais citée	85,4 %	4,0 %	0
Difficulté familiale citée une fois	10,5 %	6,6 %	+ 67 %
Difficulté familiale citée deux fois ou plus	4,1 %	6,1 %	(+ 54 %)
DIFFICULTÉS DE SANTÉ :			
— <i>Nombre de maladies et maux dont on a souffert au cours des 12 derniers mois⁶ :</i>			
Aucune affection déclarée	34,3 %	2,3 %	0
Une affection déclarée	32,3 %	4,3 %	+ 91 %
Deux affections déclarées	21,0 %	4,0 %	+ 79 %
Trois affections déclarées	8,4 %	4,9 %	+ 115 %
Quatre affections déclarées et plus	4,0 %	9,3 %	+ 314 %

143

socio-professionnels des individus en fonction du risque qu'ils entraînent. C'est ainsi par rapport à un modèle explicatif faisant intervenir huit facteurs que l'on a pu évaluer en quoi chacun d'entre eux contribue à « expliquer » le fait de rencontrer des difficultés de paiement. Ce cadre une fois établi, en considérant que « toutes choses sont égales par

ailleurs » concernant les huit caractères ainsi spécifiés, il est possible d'évaluer précisément l'incidence des autres variables sur le risque d'incident de paiement. On peut examiner en annexe un exemple d'un tel tableau global de l'influence sur le risque d'incident de paiement d'un caractère biographique compte tenu des huit variables de cadrage prises en compte⁴. On trouvera d'abord ci-dessous le tableau concernant l'influence de six types de problèmes et difficultés récemment rencontrées. A chacune des modalités testées, on associera deux chiffres : la part de l'effectif concerné dans les 11 710 individus considérés, et son score probabiliste (le supplément de probabilité d'incident de paiement induit par l'information

4— Pour ce faire, on a eu recours à un modèle de régression logistique sur variables dépendantes qualitatives. Si l'on considère un ensemble de facteurs donnés, un tel modèle d'analyse de variance permet d'obtenir la contribution de chaque facteur pris en compte à l'apparition du phénomène étudié, ici les retards de paiement, « toutes choses étant égales par ailleurs » du point de vue des autres facteurs pris en compte. On donnera cette contribution sous la forme d'un score probabiliste, à savoir la variation de probabilité d'incident de paiement, induite par la modalité concernée par rapport à une situation de référence de faible risque.

NOTES

correspondante, « toutes choses étant égales par ailleurs » du point de vue des huit variables socio-démographiques du modèle de référence⁵).

Au total, une fois les caractères socio-démographiques fixés, on constate que les modalités précisent le caractère plus ou moins stable de la trajectoire professionnelle, l'importance des problèmes de santé posés récemment et le nombre de troubles de nature psychosomatique augmentent considérablement la probabilité d'impayé, même si elles ne

concernent que des effectifs faibles. Dans ce sens, elles apportent relativement plus d'information sur le risque d'incident de paiement que cet élément traditionnel de jugement qu'est le niveau de statut social. Les difficultés familiales récentes n'apparaissent pas non plus aussi explicatives, quand on compare leur influence à celles des autres variables. Pourtant, si l'on examine le tableau ci-après concernant l'influence des problèmes de l'enfance on s'aperçoit qu'elles peuvent jouer un rôle considérable.

Modalité supplémentaire testée	Effectif /4280	Probabilité d'incident	Supplément de risque induit/sit. référence
PROBLÈMES GRAVES CONNUS DANS L'ENFANCE :			
<i>— Graves disputes ou mésentente entre les parents :</i>			
Mésentente des parents	5,5 %	8,0 %	+ 101 %
Non mésentente entre les parents	94,5 %	4,0 %	0
<i>— Gros problèmes d'argent de la famille :</i>			
Oui, souvent	29,6 %	6,4 %	+ 61 %
Oui, à certaines périodes	27,0 %	4,8 %	(+ 20 %)
Non, jamais ou presque	43,4 %	4,0 %	0
<i>— Professions du père de l'individu à sa naissance :</i>			
Agriculteur, artisan, commerçant ss pbs	26,4 %	3,6 %	n.s. ⁹
Agriculteur, artisan et pbs de mésentente	1,0 %	2,4 %	n.s.
Cadre, profession libérale sans pbs	12,9 %	3,5 %	n.s.
Cadre, profession libérale et pbs de mésentente	0,6 %	6,0 %	n.s.
Employé sans pbs de mésentente	8,1 %	3,8 %	0
Employé et pbs de mésentente	0,4 %	19,6 %	+ 415 %
Ouvrier sans pbs de mésentente	38,8 %	3,7 %	n.s.
Ouvrier et pbs de mésentente	2,9 %	7,1 %	+ 87 %
Personnel de service ss pbs	8,2 %	5,9 %	(+ 56 %)
Personnel de service et pbs de mésentente	0,7 %	12,7 %	+ 236 %

Avoir connu dans son enfance des parents gravement en conflit, surtout dans les cas où le père était employé, personnel de service ou ouvrier, augmente donc fortement le risque de provoquer des incidents de paiement. Tout comme les renseignements sur les problèmes rencontrés récemment,

les informations de type biographiques apparaissent comme dignes d'intérêt. Leur caractère pertinent apparaît encore plus nettement quand on simule à titre fictif l'intégration dans une grille de crédit-scoring de l'une ou l'autre des variables précédemment testées. On constate alors que

5— La situation de référence du modèle utilisé est celle d'un adulte marié de 25 à 34 ans vivant en couple avec un enfant, dans une ville de province de plus de 500 000 habitants; actif, et n'ayant connu qu'un emploi, son ménage a le statut d'un employé, n'est pas propriétaire de son logement et touche des revenus globaux compris entre deux et quatre fois le SMIC. Ni le sexe ni le niveau de diplôme de l'intéressé n'ont été spécifiés, leur donnée n'induisant pas de modification significative du risque d'incident. Il faut noter que les suppléments de probabilité calculés sont conditionnés par la référence choisie, ce qui explique qu'ils diffèrent de ceux calculés sur le même échantillon et cités dans une contribution figurant dans le Rapport du groupe de travail sur l'endettement et sur le surendettement des ménages (CNC, juillet 1989).

6— Les modalités caractérisant la situation de référence sont spécifiés par une variation du risque nulle, les probabilités associées varient plus ou moins autour de 4 % selon l'importance de la stabilisation apporté par la contrainte de fixation du facteur du risque considéré.

7— Les parenthèses indiquent que les estimations ne sont positives qu'avec 5 % à 10 % du risque d'erreur.

8— Parmi 18 des troubles nerveux ou fréquemment psychosomatiques présents sur une liste de 28 maladies et malaises présentée à l'individu interviewé.

9— Non significatif. l'estimation de la variation de probabilité étant trop dispersée pour qu'on la juge significative, son écart-type dépassant 1,4 fois la valeur estimée.

INCIDENTS DE PAIEMENT

l'efficacité prédictive d'un tel score imaginaire pourrait être augmentée de 2 %, 3 %, ou même 15 % selon la variable que l'on ajouterait. Ce classement des questions selon le point de vue pragmatique d'un établissement financier imaginaire qui serait soucieux de minimiser ses coûts de contentieux montre clairement à quel point les conditions de l'enfance sont déterminantes.

Plus généralement, il semble prometteur d'approfondir ce type d'investigations statistiques ne serait-ce que pour éclairer les recherches portant sur les fondements psychosociologiques des comportements individuels, et spécialement des conduites se traduisant dans des transgressions de la norme. On peut se demander, par exemple, pourquoi certaines associations de variables accroissent considérablement le pouvoir prédictif d'une grille de score fictive. Si l'on simule en effet l'adjonction de seulement cinq variables à la grille de cadrage donnée en annexe, chacune étant caractéristique d'un domaine dont on vient de reconnaître la pertinence (la biographie de l'individu, son parcours professionnel, ses difficultés

récentes éventuelles, sa santé et son patrimoine), on augmente l'efficacité de ce score fictif de plus de 22 % par rapport au taux d'élimination efficace de la grille de départ.

La traduction de ce constat dans des mesures préventives ou simplement informatives relèverait néanmoins d'une toute autre démarche et de tous autres acteurs. Il serait en effet dangereux de vouloir tester en pratique des grilles de score comprenant certaines des questions posées lors de l'enquête « *Situations défavorisées* ». Il n'est d'abord pas possible d'ignorer les obstacles d'ordre déontologique et réglementaire qui s'opposent à la passation de questionnaires comprenant des questions aussi personnelles. D'autre part, même si on vient de reconnaître le potentiel de ces informations en matière de prédiction du risque d'impayé, on doit se rappeler que les conditions d'une enquête de l'INSEE sont particulières et sans doute fort éloignées de celles d'une interview réalisée par un établissement de crédit, toutes raisons qui devraient induire des biais spécifiques et qui rendraient très incertain le résultat de l'utilisation des réponses à de telles questions.

145

ANNEXE la méthode du score probabiliste

La méthode utilisée ici est voisine de la régression logistique couramment pratiquée dans les pays anglo-saxons. Elle consiste à estimer un modèle de régression dont une variable dichotomique (le fait d'avoir connu un retard de paiement) est « expliquée » par un ensemble de variables dépendantes qualitatives. Les coefficients obtenus permettent alors d'estimer le score probabiliste associé à chaque modalité, à savoir le supplément de

probabilité d'incident de paiement induit par un facteur donné relativement à un état de référence préalablement spécifié. Pour présenter nos résultats, on associera à chacune des modalités prises en compte son effectif (en % du total des 11 710 particuliers considérés), le risque d'incident de paiement associé et le supplément de probabilité qu'induit la modalité concernée par rapport à la situation de référence :

Modalité testée	Effectif /4280	Probabilité d'incident	Supplément de probabilité induit par la modalité/sit. référence
— Age de l'individu :			
Moins de 25 ans	8,9 %	3,6 %	n.s.
25 à 34 ans	24,9 %	4,0 %	0
35 à 53 ans	36,7 %	3,6 %	n.s.
55 à 64 ans	12,3 %	1,8 %	- 55 %
65 ans et plus	17,3 %	0,8 %	- 80 %

NOTES

<i>— Revenu du ménage (en part du SMIC) :</i>			
Inférieur à 0,85 SMIC	8,7 %	5,2 %	(31 %)
0,85 à 1,2 fois le SMIC	8,4 %	8,6 %	+ 116 %
1,2 à 2 fois le SMIC	26,4 %	5,2 %	(31 %)
2 à 4 fois le SMIC	39,8 %	4,0 %	0
Plus de 4 fois le SMIC	14,9 %	2,3 %	(- 43 %)
Non réponse	1,8 %	0,8 %	(- 80 %)
<i>— Propriété de résidence principale ou secondaire :</i>			
Non propriétaire	57,2 %	4,0 %	0
Propriété d'une résidence	36,5 %	1,5 %	- 62 %
Propriété de deux résidences	6,3 %	2,7 %	(- 33 %)
<i>— Statut matrimonial et de vie en couple de l'individu :</i>			
En couple marié(e)	67,1 %	4,0 %	0
En couple non marié(e)	3,7 %	8,8 %	+ 121 %
Seul(e) Célibataire	11,0 %	5,3 %	(+ 34 %)
Seul(e) Divorcé(e)	11,2 %	10,7 %	+ 169 %
Seul(e) Veuf(ve)	7,0 %	9,3 %	+ 132 %
<i>— Nombre d'enfant d'au plus 16 ans :</i>			
Pas d'enfant	57,4 %	2,2 %	- 45 %
Un enfant	20,4 %	4,0 %	0
Deux enfants	14,8 %	4,5 %	n.s.
Trois enfants et plus	7,4 %	8,9 %	+ 123 %
<i>— Problème grave de mésentente entre les parents durant l'enfance :</i>			
Mésentente grave des prts	5,7 %	8,0 %	+ 101 %
Pas de problème	94,3 %	4,0 %	0
<i>— Nombre d'emploi occupé depuis l'entrée professionnelle de l'adulte :</i>			
Aucun emploi	27,8 %	5,1 %	(+ 28 %)
Un seul emploi	52,4 %	4,0 %	0
Deux emplois	11,5 %	6,6 %	+ 64 %
Trois emplois et plus	4,5 %	9,3 %	+ 134 %
Quatre emplois et plus	3,8 %	10,7 %	- 169 %
<i>— Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage :</i>			
Artisan, p. commerçant	10,5 %	5,0 %	n.s.
Cadre, profession libérale	34,0 %	2,8 %	(- 30 %)
Employé	12,3 %	4,0 %	0
Ouvrier	37,5 %	4,7 %	n.s.
Personnel de service	5,7 %	3,1 %	n.s.
<i>— Catégorie de la commune où habite le ménage :</i>			
Ville de 100 à 200 000 hab.	40,4 %	6,1 %	(+ 31 %)
Ville de 200 à 500 000 hab.	13,8 %	6,2 %	(+ 53 %)
Ville sup. à 500 000 hab.	9,0 %	4,0 %	0
agglomér. par. sauf Paris	25,8 %	8,7 %	+ 105 %
Paris	11,0 %	7,6 %	(+ 97 %)

ef